



## COMMUNE DE VENTRON

# PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE « DE L'ACCUEIL DE LOISIRS »

Année 2015-2016



# Projet éducatif et pédagogique

## SOMMAIRE

### Introduction

- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

A - Horaires

B - Modalités d'inscription

C - Responsabilités

- LES LOCAUX

- OBJECTIFS ET MOYENS

- LE FONCTIONNEMENT

A- Les repas

B - L'accueil de loisirs : un lieu pour les familles

C- Vie quotidienne

D - Les activités

- L'EQUIPE ENCADRANTE

- MATERIEL

## INTRODUCTION

Le projet pédagogique définit concrètement les orientations du projet éducatif et s'y réfère. C'est un texte de référence autour duquel l'équipe se réunit, un accord préalable que nous aurons toujours sous les yeux pour s'assurer que nous travaillons tous dans le même sens. Il reste ouvert aux propositions de chacun et il peut être modifié que si l'équipe approuve cette décision à l'unanimité. Il sert à accompagner le développement de l'enfant et à répondre à ses besoins dans le cadre du temps de loisirs. Il concerne l'accueil de loisirs et décrit le mode de fonctionnement de l'Accueil et les méthodes de travail.

## **DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL :**

La Mairie de VENTRON, à travers ses missions de service au public et de développement local, met en œuvre une politique tournée vers l'enfance et la jeunesse. Cette politique se décline en une action principale :

- l'accueil de loisirs ALSH, situé dans les locaux de l'école maternelle proposant des animations aux enfants de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires.

**Adresse de l'accueil : 5, place de la Mairie 88 310 VENTRON Tél : 03 29 24 17 17 (mairie)**

Les différents accueils de loisirs fonctionnent pendant les vacances de la Toussaint, de Février, de Pâques et d'été. Ces accueils de loisirs sont ouverts à tous les enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans.

Ces accueils sont encadrés par deux animatrices ; l'effectif maximum pour deux animatrices est 1 animatrice pour 8 enfants de moins de 6 ans et de 1 animatrice pour 12 enfants de plus de 6 ans max., 20 enfant soit un total maximum de 24 places.

### **A - Horaires**

Petites Vacances scolaires : toussaint, février, Pâques, Eté.

Ils sont ouverts à partir de 8 heures jusqu'à 18 heures durant les vacances.

### **B - Modalités d'inscription**

L'inscription se fait à la garderie et la réservation est obligatoire 8 jours à l'avance. Elle est prise en compte uniquement quand le dossier administratif de l'enfant est complet.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants soit en demi-journée le matin ou l'après-midi ou soit en journée complète. Le paiement est à effectuer à l'agence postale.

### **C - Responsabilités**

A l'arrivée, l'accueil est responsable de votre enfant dès qu'il est confié au personnel dans la salle d'accueil. Pour le départ, l'enfant sera confié à la personne chargée de venir le chercher. Aucun enfant ne partira du centre si la personne désignée n'est pas venue le chercher. Lors de l'inscription, nous demanderons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant. Vous devez nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher. L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments aux enfants.

## **LES LOCAUX**

Deux lieux d'accueils sont proposés pour garantir aux enfants un lieu spécifique de référence :

- La salle de garderie (à l'école maternelle) : elle est agencée pour accueillir les enfants pendant le périscolaire. C'est l'endroit qui favorise l'autonomie dans le jeu dans un espace qui garantit tant la sécurité physique (mobilier adapté), morale, qu'affective. L'aménagement de la salle permet un accès libre aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin. Du mobilier adapté est mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.
- Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités: coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités... La salle a un point d'eau.
- Les blocs sanitaires de l'école sont utilisés et aménagés pour les petits et pour les grands. Les espaces extérieurs sont vastes.
- Les enfants disposent des cours de l'école maternelle et de l'école primaire.
- La salle des fêtes de la commune est disponible pour la réalisation de grands jeux ou activités sportives.

- La cantine : l'ensemble de cette salle offre un espace repas et cuisine. On peut effectuer toute activité dont le niveau sonore est plus élevé que la moyenne, la motricité, des grands jeux d'intérieur, etc. Les enfants y prendront leurs repas à midi. Les déplacements s'effectuent tous ensemble (repas, lavage de mains collectifs, accès à l'extérieur,...).

## LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

Chaque intention du projet éducatif est reprise et déclinée en objectifs pédagogiques, eux-mêmes déclinés en moyens opérationnels. Chaque objectif du projet prend en compte, de façon prioritaire, la sécurité physique et affective de l'enfant.



### ✓ Favoriser l'épanouissement individuel au sein d'un groupe :

Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques et de favoriser leur épanouissement.

Faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et les adultes que ce soit par la parole ou les langages non verbaux.

Permettre à chacun d'exercer des responsabilités dans le groupe.

Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte

Les activités artistiques (peinture, projet art, bricolage...) permettront à chacun de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances.

L'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute des enfants.

Evoquer avec les parents les différents changements et avancements du comportement de leur enfant.

### ✓ Un petit pas de plus vers l'autonomie :

L'équipe veillera à avoir une attention particulière pour l'accompagnement des plus petits pour tous les moments de la vie quotidienne (habillage, toilette, repas,...).

Les services (mise de table, débarrassage, et rangement) seront organisés par petites équipes selon une grille de service. Les animateurs ne font pas à la place mais accompagnent.

### ✓ Respecter le rythme de chacun :

Les activités sont organisées en petits groupes par tranche d'âge et sont adaptées en fonction de leurs capacités.

Les petits pourront faire la sieste après manger avant de reprendre les activités de l'après-midi.

L'accueil sera adapté afin de respecter le rythme de chacun : Des « coins jeux » (de société, d'éveil...) et des « coins calmes » (lecture, coloriage, musique, perles...) seront installés dans les divers espaces à notre disposition.

Laisser la possibilité aux enfants de « ne rien faire » ; en effet, pour qu'ils construisent leur personnalité et se sentent bien dans leur peau, ils ont besoin d'inactivité. Ces moments de repos sont essentiels pour eux. Ils leur permettent de construire leur monde.

### ✓ Travailler sur l'ouverture et la tolérance :

Nous prendrons en compte les divers centres d'intérêts de chacun et leur laisserons la possibilité de choisir leurs activités. Nous favoriserons la diversité culturelle en proposant aux enfants des moyens d'ouverture sur le monde à travers les activités proposées.

Chaque enfant à son histoire, ses différences, ses façons de faire : un panneau d'expression, une boîte à idées sont des exemples de moyens mis en place durant le séjour pour laisser la place au partage et à l'échange.

La socialisation entre les enfants leur permet de vivre leur culture comme une richesse, nous voulons leur permettre d'aller à la rencontre de l'autre. Nous devons promouvoir le partage, la laïcité, le multiculturel pour permettre à chacun de vivre et de s'épanouir.

### ✓ Respecter les règles de la vie collective :

Les enfants sont associés à l'élaboration des règles de vie communes dès les premiers jours de fonctionnement ; ces règles peuvent être modifiées avec eux si nécessaire. Les enfants participent aux tâches quotidiennes (rangement, débarrasser les tables...); cela permet d'accéder à une certaine autonomie, d'être responsable dans les tâches de la vie collective. Il est impératif d'être cohérent entre le discours, les faits et les gestes (les règles sont les mêmes pour tous, enfants et adultes, à l'intérieur comme à l'extérieur, et également en présence des parents).

## **LE FONCTIONNEMENT**

### **A – Les repas**

Le petit-déjeuner : les enfants qui arrivent tôt le matin ont la possibilité de déjeuner à l'accueil avec le petit-déjeuner apporté par les parents, ceci permettra à l'enfant de ne pas se lever trop tôt le matin et surtout de prendre son temps pour manger afin de bien commencer la journée.

Le déjeuner : il est fourni par la société de liaison froide ESTREDIA.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme, de détente et d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...).

### **B - L'accueil de loisirs : un lieu pour les familles**

Impliquer les familles dans la vie du centre

Informers les familles quotidiennement sur la vie du centre

Elaboration d'un panneau d'affichage indiquant les moments forts de la journée photos, commentaires des enfants. Distribution de plaquettes d'informations. Mise en place d'un mode de consultation du projet pédagogique par les familles sur le site internet de la commune.

Accueil : le matin les enfants sont accueillis jusqu'à 9 heures et le départ est possible à partir de 11 heures 30 ; l'après-midi, les enfants sont accueillis jusqu'à 13 h30 et le départ est possible à partir de 17 heures.

Les parents pourront connaître les activités proposées, et toute information relative à la journée d'accueil sur le panneau d'affichage à l'entrée de la garderie ou en se renseignant auprès du personnel. Les moments d'accueil échelonnés permettent à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme.

### **C- Vie quotidienne**

Arrivée des enfants à partir de 8h jusqu'à 9h.

Pendant cette tranche horaire, ils ont la possibilité de prendre un petit déjeuner en apportant leurs collations. Des matelas sont à leur disposition si besoin, afin de bénéficier d'un temps de repos supplémentaire. S'ils le désirent, les enfants peuvent soit faire des jeux libres, soit des jeux proposés par les animatrices. Le groupe est scindé en deux en fonction du nombre. Chaque enfant peut aller dans le groupe de son choix, à condition que celui-ci soit le mieux adapté à ses besoins.

À 9h, début des activités proposées et organisées par les animatrices. Le groupe est scindé en deux en fonction du nombre. Chaque enfant peut aller dans le groupe de son choix, à condition que celui-ci soit le mieux adapté à ses besoins.

11h 30 : fin des activités et départ possible des enfants jusqu'à midi. Pour ceux qui restent sur place, un temps libre est prévu jusqu'à midi avant de se rendre à la cantine.

12h : passage aux toilettes puis mise en place de la table et prise de repas (liaison froide livrée par ESTREDIA, réchauffée sur place par les animatrices). Une fois le repas terminé et la table débarrassée, les enfants se « défoulent » dans la cour.

A partir de 13h30 jusqu'à 14h, les enfants arrivent au centre.

14h : début des activités proposées et organisées par les animatrices tandis que les petits se reposent à la sieste. Une fois les petits réveillés, des activités calmes et adaptées leur sont proposées.

16h30 : fin des activités et prise du goûter

Une fois le goûter terminé, jeux libres et calmes.

Départs possibles dès 17h jusqu'à 18h.

## **D – Les activités**

Chaque semaine un programme d'activité est mis en place par le personnel. Celui-ci est proposé aux enfants et présenté aux parents.

Nous proposons dans ce programme :

- des jeux variés, car les jeux sont très importants pour le développement de l'enfant. Il est indispensable à sa construction et à son intégration dans la société. Il lui permet de comprendre, d'appivoiser et de s'ouvrir au monde, de travailler sa concentration et d'organiser sa pensée et son intelligence. Chaque jeu lui permet aussi de travailler et de mettre en œuvre des compétences différentes. Plus les jeux sont variés plus ils sont profitables à l'enfant.
- des activités manuelles, car elles sont pour l'enfant l'occasion d'agir sur son environnement avec ses mains et en mettant en œuvre tout un ensemble de connaissances et de compétences pour atteindre un objectif: la réalisation d'un projet personnel. Elles permettent aussi à l'enfant d'enrichir et de développer sa motricité psychomotrice : œil-main-pensée et de développer aussi sa créativité.
- des sorties pédagogiques, car elles contribuent à donner du sens à l'enfant en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Elles les confrontent à la réalité. Elles peuvent aussi être un moyen de découverte et de maîtrise de l'environnement. L'approche sensorielle d'un milieu nouveau ou d'un lieu de culture, la rencontre de professionnels, d'artistes ou de créateurs, l'étonnement et le dépassement constituent des sources de questionnement et de comparaison, de stimulation de la curiosité.
- Des activités physiques, qui vont permettre à l'enfant de se dépenser à travers des jeux collectifs, de respecter des règles et intégrer la notion de respect d'un cadre commun, de favoriser

l'esprit d'équipe, d'être confronté à des épreuves faisant appel à la coopération plus qu'à la confrontation, de découvrir de nouveaux jeux permettant aux enfants de se rencontrer, d'échanger.

- Des activités culturelles, qui permettent à l'enfant de découvrir différentes formes de culture (théâtre, musique, peinture...), de créer, inventer, expérimenter librement dans le cadre des activités proposées, de découvrir de nouveaux supports et/ou techniques dans le cadre des actions que peuvent proposer les accueils de loisirs, de découvrir son environnement proche et son histoire.

- Des activités liées à l'écologie qui permettront à l'enfant de participer à des actions de protection de l'environnement, de prendre conscience de l'importance des déchets, de créer avec des matériaux destinés à être jetés.

- Des activités de découverte/d'éveil qui propose à l'enfant de découvrir de nouveaux lieux de sorties, d'avoir accès à des activités novatrices, d'être sensibilisé à une thématique.

Les activités, d'une manière générale, permettent à l'enfant d'avoir une ouverture d'esprit à tout ce qui l'entoure et au respect, au sens large de leur environnement (personnes, lieux, objets, nature...). Les activités et le fonctionnement qui sont proposés doivent favoriser la rencontre entre tous les enfants et permettent à chacun de prendre une place dans la vie du groupe et d'être un acteur dans ses loisirs. Les accueils de loisirs permettent la participation et l'implication de tous, dans les actions qui seront proposées. Lors des activités, l'animateur doit être vigilant et valoriser le « travail », les réalisations de chacun (il vaut mieux une réalisation qui nous semble moins jolie mais faite par l'enfant et dans laquelle il se retrouve, qu'un bel objet fait par l'animateur...).

## **L'ÉQUIPE ENCADRANTE**

Le personnel, mis à disposition pour l'encadrement des enfants, dépend directement du nombre d'inscrits. Il est, dans tous les cas, conforme à la réglementation sur le taux d'encadrement défini par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'encadrement ALSH est dirigé par une directrice titulaire du D.E. d'Educatrice de Jeunes Enfants ainsi que du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Les animateurs (trices) sont titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Ceux-ci sont à l'écoute des enfants et de leurs besoins tout au long de la journée. Ils sont cohérents dans leurs attitudes, ils connaissent les locaux, les alentours et les enfants dont ils s'occupent (ils sont responsables).

## **MATÉRIEL**

Le matériel disponible est divers :

- fournitures de bureau (papier, ciseaux, feutres ...)
- matériel éducatif (tissu, laine ...)
- matériel sportif (ballons, raquettes, cerceaux ...)
- Nous disposons également d'une pharmacie de base et d'une trousse de premiers secours.